

Intervention du Porte-parole de la Confédération Paysanne de la Gironde à l'assemblée générale du CIVB le 11 juillet 2022 :

Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord je tiens à féliciter Allan Sichel pour cette élection surprise. Elle démontre bien la capacité de cette institution à se renouveler en permanence.

En lisant l'ordre du jour de cette assemblée générale, je me suis demandé si je n'avais pas sauté une ligne. J'ai recherché la ligne concernant l'arrachage et au mieux, ce sujet pourrait se situer dans le 8^{ème} point. Pour le reste, on est dans le ronron statutaire institutionnel.

On mesure bien là, la déconnexion de cette instance d'avec la vraie vie. Pourtant le président sortant a pu entendre les vignerons de Bordeaux s'exprimer au Pian sur Garonne le 13 juin puis le 8 juillet à Beychac et Caillau. Certains ont demandé le blocage des taxes CIVB, d'autres ont réclamé leur réduction, sans que le président sortant ne s'en formalise.

Des centaines de vignerons sont dans une situation désespérée et ne sont en vie que par du crédit court terme ou des PGE qu'il va falloir rembourser. Et maintenant le problème va être de savoir où on va rentrer la vendange 2022.

Depuis 2018, la Confédération Paysanne a alerté toutes les autorités sur cette situation et n'a eu droit qu'au mépris condescendant de ceux qui croient tout maîtriser. Les chiffres officiels indiquaient pourtant clairement une baisse continue du niveau des ventes. Le CIVB a voulu ignorer ces signaux. Récemment, un de ses anciens présidents affirmait qu'on avait affaire à une crise conjoncturelle et pas structurelle. A quoi donc ont servi tous ces experts et ces cabinets de conseil bien payés ?

Le CIVB a continué sa politique expansionniste de restructuration-modernisation qui a lourdement endetté les vignerons, au moment même où le marché se contractait. L'aveu de cette politique à contre-temps c'est le fait même que le CIVB demande, au dernier moment, à faire basculer régionalement ces crédits vers de l'arrachage.

Le constat est connu : on vend au maximum 4 millions d'hl pour un potentiel de 5. Et ces chiffres sont probablement sous-estimés, vu la récession déjà en cours et les restrictions énergétiques de fin d'année. Au bas mot, comme nous le disons depuis des années, il y a autour de 30 000 ha de vignes qui n'ont plus de marché.

Le CIVB a donc lourdement failli, ce qui ne l'empêche pas de demander, comme si de rien n'était, la reconduction de l'accord triennal validant le niveau des CVO. Avant de demander cette reconduction, il serait honnête de demander à tous les cotisants un vote de confiance explicite. Il va bien falloir s'assurer du consentement aux taxes et de la confiance dans la gouvernance actuelle.

En tout état de cause, nous avons affaire à un accident industriel majeur pour la viticulture mais aussi, plus largement, pour la région. Et dans toutes les entreprises d'un certain niveau, surtout quand elles se piquent d'être en pointe dans la responsabilité sociale et environnementale, un tel accident doit être géré et accompagné. Il est d'usage courant de mettre en place

- d'une part un plan social pour permettre un départ de ceux qui veulent sortir dans des conditions acceptables

- d'autre part une restructuration de l'outil restant, à savoir 30 000 ha. Sachant en plus qu'un tiers des vignerons arrivent à la retraite dans les 5 ans.

Nous sommes à la veille des vendanges. Quel est le plan B ?

Dominique TECHER